

Plan de situation



Situation parcellaire



Légende

- Périmètre du lotissement
- Limite tranche 1 / tranche 2
- Parcellaire
- Bordure T2 vue 0.14 m
- Bordure CR2 vue 0.00 m
- Bordure structurante PVC
- Caniveau type CC1
- Enrobé
- Béton désactivé ou similaire
- Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire
- Stationnement en pavés à joints enherbés
- Pelouse
- Massif arbustif
- Haie champêtre en fond de lot, plantée par l'aménageur
- Haie à planter
- Zone non aedificandi
- Arbre projeté
- Candélabre projeté
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m
- Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m
- Borne nouvelle
- Borne existante



Coffret électricité
(Recolement Inéo Equans
du 18/07/2023)



Regard télécom
(Recolement Charpentier TP
du 04/07/2023)



Sortie eau potable
(Recolement CLMC
du 18/07/2023)

Photo non contractuelle



Tabouret de branchement
eaux usées
(Recolement Charpentier TP
du 04/07/2023)

Photo non contractuelle

0.00 Altitude terrain naturel

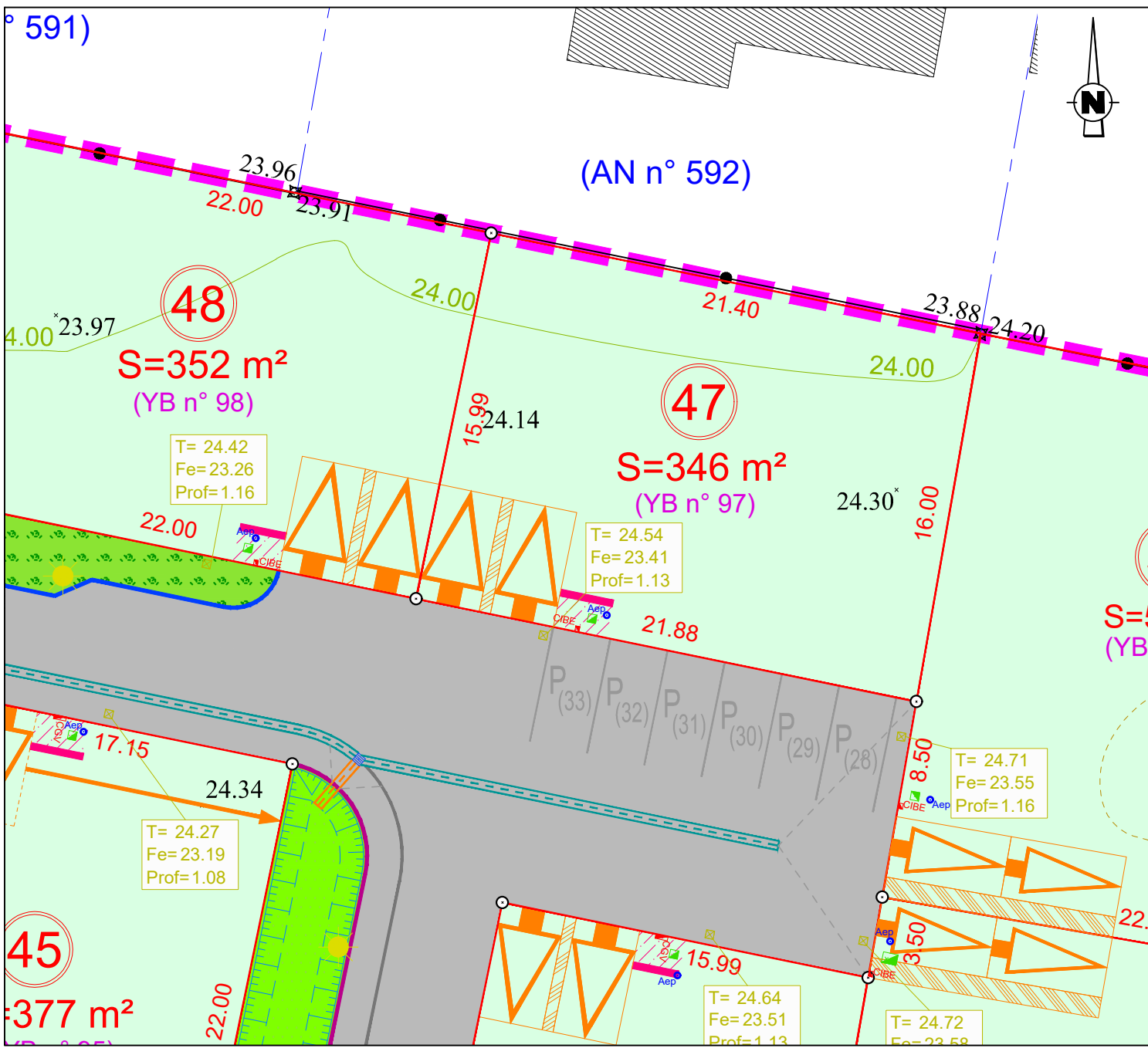
CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE SURGÈRES

Lotissement "Le Pérot du Midi"

Permis d'Aménager n° PA 017.434.22.A0006 et PA 017.434.22.A0006 M01

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DÉFINITIF
LOT 47

Section YB n° 97 - superficie : 346 m²



Construction:
L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.



Echelle : 1/250
(Format A3 - 297 x 420 mm)